



# MOSELLE FIBRE

---

**Objet : Approbation de contrats de long terme sur le RHD 57**

## COMITE SYNDICAL DU 24 JUIN 2024 DELIBERATION N° CSD 2024-328

Le 24 juin 2024, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG.

Etaient présents (titulaires et suppléants avec droit de vote) : M. Salvatore FIORETTO, M. Franck KLEIN, M. Pierre KOWALCZYK, M. Etienne LAURENT, M. Grégoire LEININGER, M. Frédéric LEVEE, M. Jean MARINI, M. Alphonse MASSON, M. Zénon MIZIULA, Mme Eléonore PRZYBYLA, M. Michel RAMBOUR, M. Jean-Marc REMY, M. Jean-Luc SACCANI, M. Michel SCHMITT, M. Pierre TACCONI, M. Bernard TREUVELOT, M. Thierry UJMA, M. Serge WOLLJUNG, M. Bernard ZENNER, M. Pierre ZENNER.

Etaient présents (suppléants) : M. Roland CHLOUP, M. Dominique LEROND, M. Patrick PIERRE.

Etaient Absents/Excusés : Mme Claire ANCEL, M. Jean-Bernard BARTHEL, M. Denis BAUR, M. Francis BECK, Mme Christelle BOFFIN, Mme Estelle BOHR, Mme Sylvie BOUSCHBACHER, M. Pascal BUCHHEIT, Mme Danielle CALCARI-JEAN, M. Armel CHABANE, M. Jérôme END, Mme Viviane FATTORELLI, M. Guy GUILLOUET, M. Alex GUTSCHMIDT, M. Philippe HARDY, Mme Christine HERZOG, M. Jean-Luc HUBER, M. Roland KLEIN, M. Yves LUDWIG, Mme Ginette MAGRAS, M. Norbert MARCK, M. Thierry MICHEL, Mme Sophie PASTOR, M. Alain PIERROT, M. Frédéric POKRANDT, Mme Alexandra REBSTOCK, Mme Myriam RESLINGER, M. Patrick RISSER, M. Michel ROUCHON, M. Rémy SADOCCO, Mme Véronique SCHMIT, Mme Isabelle SCHMITT-KNAFF, M. Marc SCHNEIDER, M. Philippe SCHOTT, M. Olivier SEGURA, M. Bernard SIMON, Mme Marielle SPENLE, M. Pierrick SPIZACK, M. David SUCK, Mme Magaly TONIN, Mme Brigitte TORLOTING, M. Nicolas WEBER, M. Patrick WEITEN, M. Romuald YAHAOUI.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical. Monsieur M. Jean-Luc SACCANI, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L. 5721-1 et suivants ;

**VU** la convention de délégation de service public notifiée le 22 décembre 2005, et notamment son article 2177-3, pour la gestion d'un réseau départemental de communication électronique ainsi que ses 7 avenants ;

**VU** le rapport n° CSR 2024-328 présenté au Comité Syndical de MOSELLE FIBRE du 24 juin 2024 ;

**CONSIDERANT** ce qui suit :

En application des dispositions de l'article 2177-3 de la convention susvisée, en vigueur depuis le 22 décembre 2005, Moselle Télécom en sa qualité de Déléataire s'engage à recueillir l'avis expresse de MOSELLE FIBRE, Déléant, pour toute conclusion de contrats de long terme dont la durée dépasse celle de la convention.

En l'espèce, les clients SFR et FREE souhaitent conclure un contrat de long terme dont le détail se trouve ci-dessous :

<b>Contrat FREE</b>	Année d'engagement	Longueur en ml	Montant	Année de fin de l'IRU	Durée IRU
NRA BOULAY – NRA BOUZONVILLE	2024	7 741	106 500 €	2039	15 ans
NRA MORHANGE – NRA DIEUZE	2024	17 115	87 000 €	2039	15 ans
NRA SARREBOURG – NRA HARREBERG	2024	28 570	79 500 €	2039	15 ans
NRA AY SUR MOSELLE – NRA MALROY	2024	11 815	62 250 €	2039	15 ans
NRA SIERCK-LES-BAINS – NRA RODEMACK	2024	18 376	66 000 €	2039	15 ans
NRA SARREGUEMINES – NRA WOELFING	2024	13 284	50 000 €	2039	15 ans
TOTAL			451 250 €		

<b>Contrat SFR</b>	Année d'engagement	Longueur en ml	Montant	Année de fin de l'IRU	Durée IRU
TRESSANGE – FORBACH	2024	5 622	36 732 €	2034	10 ans
TOTAL			36 732 €		

**LE COMITE SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :**

- ARTICLE 1 : **AUTORISE** la signature de ces contrats d'IRU allant au-delà de la durée de la convention actuelle,
- ARTICLE 2 : **AUTORISE** le Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Nombre d'élus participant au vote : 21  
Adopté par : 21 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Copie de cette délibération sera transmise au préfet de la Moselle.

Fait et délibéré ce jour à Saint-Julien-les-Metz

Pour extrait conforme,

Le Président



Jean-Paul DASTILLUNG

Le Secrétaire



Jean-Luc SACCANI